

9 Juin 2023

La Banque du Canada maintient sa position proactive en relevant les taux de 25 pb

- Après avoir interrompu les hausses de taux pendant deux réunions, la BdC a repris le resserrement de sa politique monétaire en relevant les taux de 25 pb. Le taux du financement à un jour est ainsi passé à 4,75 %.
- Compte tenu des données récentes, cette augmentation est peu surprenante, bien que peu d'analystes s'y attendaient.
- Nous ne savons pas si la BdC maintiendra sa politique de resserrement, mais une hausse en juillet est probable.

De nombreuses raisons ont poussé la Banque du Canada (BdC) à reprendre son cycle de resserrement. La croissance du PIB a été plus forte que prévu au premier trimestre en raison de la vigueur des dépenses des consommateurs, de la hausse de l'inflation en avril, de la stabilité du taux de chômage qui, pendant cinq mois consécutifs, s'est maintenu à un niveau historiquement bas, et de la fin apparente de la correction du marché canadien du logement. Nous pensons que la BdC allait attendre jusqu'en juillet avant d'agir, le temps de recueillir des données supplémentaires et de mettre à jour ses prévisions. Cependant, fidèle à son approche proactive tout au long du présent cycle de resserrement, le Conseil de direction a pris de court les prévisions générales (et les nôtres) en relevant les taux de 25 points de base (pb). Le gouverneur Tiff Macklem a laissé entendre qu'il n'était pas urgent d'augmenter les taux lors de la conférence de presse sur la revue du système financier de la mi-mai. Il a mis l'accent sur les tendances générales de l'IPC plutôt que sur les données décevantes du mois d'avril et a minimisé le rebond du marché du logement. Le ton du récent communiqué donne toutefois l'impression qu'une hausse des taux d'intérêt était appropriée. Le message clé de la BdC est le suivant : « la demande excédentaire dans l'économie paraît plus persistante qu'anticipé » et « la possibilité que l'inflation mesurée par l'IPC reste coincée nettement au-dessus de la cible de 2 % » est à la hausse.

Comme le critère de « l'accumulation des données » établi par Tiff Macklem a été rempli, le Conseil de direction a jugé que la politique monétaire n'était pas suffisamment restrictive pour assurer un retour durable à la cible d'inflation. La note de conclusion ne fait pas état du maintien d'une préférence affirmée pour le resserrement. Cela dit, comme la BdC a mis fin à son interruption, nous pensons qu'elle relèvera les taux plus d'une seule fois. Si un taux de 4,50 % n'était pas assez restrictif, alors un taux de 4,75 % ne l'est probablement pas non plus. Le Conseil de direction a défini les critères suivants, maintenant bien connus, en vue de ses prochaines décisions concernant sa politique : l'évolution de la demande excédentaire, les attentes d'inflation, la croissance des salaires et les pratiques de fixation des prix des entreprises. Il s'agit d'une période de cinq semaines inhabituellement courte avant la prochaine date de décision prévue sur les taux en juillet. Elle regorge d'ailleurs de communiqués clés. Nous attendons notamment la publication de deux rapports sur l'emploi, des données sur l'IPC, de la mise à jour de l'estimation du PIB pour avril et de l'estimation provisoire pour mai, ainsi que de l'Enquête sur les perspectives des entreprises du deuxième trimestre. Les données doivent clairement et globalement s'assouplir pour que l'on évite une nouvelle hausse des taux. Il est difficile de déterminer le moment exact auquel un ralentissement se produira.

Pour consulter d'autres recherches économiques, visitez notre site Web : <https://leadershipavisé.rbc.com/economie>

Le contenu de ce rapport est la propriété de la Banque Royale du Canada. Il ne peut pas être reproduit de quelque façon que ce soit, en totalité ou en partie, sans que le détenteur des droits d'auteur l'autorise expressément par écrit. Les déclarations et les statistiques contenues dans les présentes ont été préparées par Recherche économique RBC à l'aide de renseignements provenant de sources jugées fiables. Nous ne garantissons en aucun cas, que ce soit de façon expresse ou implicite, leur exactitude ou leur intégralité. Cette publication est fournie à titre indicatif aux investisseurs et aux gens d'affaires ; elle ne constitue pas une offre de vente ni une sollicitation d'achat de titres.